

DÉPARTEMENT

CREUSE.

ARRONDISSEMENT

AUBUSSON

Effectif légal du conseil  
communautaire  
62 délégués

Nombre de conseillers en  
exercice : 62

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES MARCHE ET  
COMBRAILLE EN AQUITAINE

PROCÈS-VERBAL DE  
L'ÉLECTION DU BUREAU

L'an deux mil vingt un, le vingt du mois de mars à 8 Heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle omnisport André VENUAT d'Auzances.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

JAMME Fabien	SIMON Françoise	Christian SCARAMUCCIA
BERTHON Leïlha	FERRIER Daniel	BIGOURET Jean- Jacques
PICHOT Nicole	SIMONET Valérie	ECHEVARNE Christian
PERRIER Serge	ROUX Yves	VERDIER Alexandre
LUQUET Laëtitia	PIERRON Jean-Luc	RICHIN Denis
MICHON Marie-Hélène	CONCHON Jean- Claude	PERRIER Frédéric
BOUDINEAU Thierry	FAUCONNET Jean- Louis	COTENTIN Muriel
MONTEIL Philippe	PAYARD Christian	GRAVIÈRE Jacqueline
PAYARD Jacques	SOULEBOT Jean- Michel	SCHMIDT David
MOREAU Jacques	PLAS Yolande	VENTENAT Marie- Françoise
DESGRANGES Roland	LUQUET Alain	BERGER Félix
MEANARD Bernadette	DESARMENIEN Pierre	FONTVIELLE Guy
WELZER Jean-Paul	CHEFDEVILLE Sébastien	CORDIER Jacques
PINLON Catherine	TRIMOULINARD Hervé	LARGE Céline
CHAUSSAT Jean-Louis	CHADEYRON Virginie	GLOMOT Laurent
PARROT Sabrina	GRASS Alain	GRANGE David
FAUCHER Pierre		

Absents excusés <sup>1</sup> : Béatrice DESCLOUX, Manuel NOVAIS, Eric D'HULSTER, Maryline BRUNET.

Pouvoirs : GALINDO Antoine à VERDIER Alexandre  
JOULOT Jean-Paul à ECHEVARNE Christian  
ROULLAND René à VENTENAT Marie-Françoise  
VIALTAIX Marina à Roland DESGRANGES  
VIRGOULAY Gina à PLAS Yolande  
GIRAUD-LAJOIE Denise à David SCHMIDT

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210320-PV20032021-AR  
Date de télétransmission : 30/03/2021  
Date de réception préfecture : 30/03/2021

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

Georgine RAMOS à Jean-Louis FAUCONNET  
Patrice MORANCAIS à Pierre DESARMENIEN  
Caroline LE CORRE à Leïlha BERTHON

Madame Françoise SIMON a été désignée secrétaire de séance.

## **1. Installation des conseillers communautaires**

Sans objet ce jour, installation faite lors de la séance du 17/07/2020

## **2. Élection du Président**

### **2.1. Présidence de l'assemblée**

Sans objet ce jour, installation faite lors de la séance du 17/07/2020

### **2.2. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin. Le président l'a constaté, sans le toucher et le conseiller communautaire a déposé lui-même son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls en application de l'article L. 66 du code électoral ont été annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### **2.3. Résultats du premier tour de scrutin**

Sans objet ce jour, installation faite lors de la séance du 17/07/2020

### **2.4. Proclamation de l'élection du Président**

Sans objet ce jour, installation faite lors de la séance du 17/07/2020

## **3. Élection des Vice-Présidents**

Sous la présidence de Pierre DESARMENIEN élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT), Article L.5211-10 du CGCT.

Le Conseil Communautaire a fixé à 11 le nombre des Vice-Présidents de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine.

### **3.1. Élection du onzième Vice-Président**

#### ***3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin***

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>0</b>
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	<b>58</b>
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 6 bulletins blancs</i>	<b>9</b>
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	<b>49</b>
e. Majorité absolue	<b>30</b>

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain GRASS	49	Quarante neuf

#### ***3.1.2. Proclamation de l'élection du premier Vice-Président***

M. Alain GRASS a été proclamé onzième Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.2 – Election du Bureau**

Sans objet ce jour, installation faite lors de la séance du 17/07/2020

### **4. Observations et réclamations** <sup>2</sup>

Il est ici précisé que les bulletins blancs déclarés nuls seront regroupés dans une seule enveloppe et par type d'élection.

<sup>2</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

<sup>3</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté de communes avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

**5. Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le vingt mars Deux Mil Vingt et un à 9 h 30 en double exemplaire <sup>3</sup> a été, après lecture, signé par le Président, le conseiller communautaire le plus âgé, le secrétaire et chacun des conseillers communautaires.

**Le Président,**

  
P. DESARMENIEN

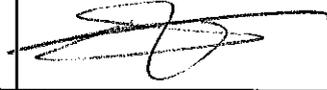
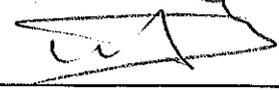
**Le Conseiller Communautaire le plus âgé,**

  
J. PAYARD

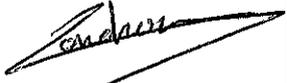
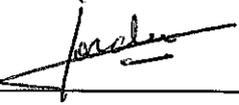
**Le Secrétaire,**

  
F. SIMON

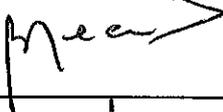
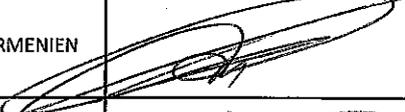
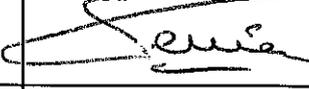
**Les Conseillers Communautaires,**

BERGER Félix	
BERTHON Leïlha	
BIGOURET Jean-Jacques	
BOUCHET Emilie – Excusée – Suppléant ROUX Yves	
BOUDINEAU Thierry	
BRUNET Maryline	Excusée
CHAUSSAT Jean-Louis	
CHEFDEVILLE Sébastien	

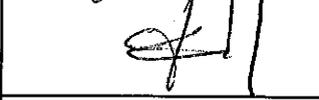
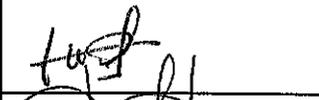
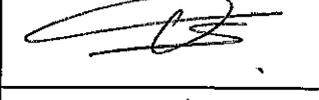
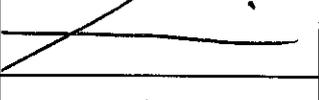
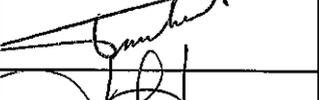
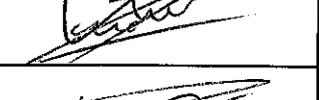
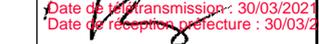
Accusé de réception en préfecture  
2021-200067593-20210320-PV20032021-AR  
Date de télétransmission : 30/03/2021  
Date de réception préfecture : 30/03/2021

CONCHON Jean-Claude	
CORDIER Jacques	
COTENTIN Muriel	
DESARMENIEN Pierre	
DESCLOUX Béatrice	Excusée
DESGRANGES Roland	
D'HULSTER Eric	Excusé
DUBSAY Jean-Claude – Excusé – remplacé par PARROT Sabrina	
ECHEVARNE Christian	
FAUCHER Pierre	
FAUCONNET Jean-Louis	
FERRIER Daniel	
FONTVIELLE Guy	
GALINDO Antoine - a donné pouvoir à Alexandre VERDIER	
GIRAUD-LAJOIE Denise - a donné pouvoir à David SCHMIDT	
GLOMOT Laurent	
GRANGE David	
GRASS Alain	

Accusé de réception en préfecture  
023 20 00 7841 - 20210320-PV20032021-AR  
Date de rétrotransmission : 30/03/2021  
Date de réception préfecture : 30/03/2021

GRAVIERE Jacqueline	
GUYONNET Gérard – Excusé – Suppléante CHADEYRON V.	
JAMME Fabien	
JOULOT Jean-Paul - a donné pouvoir à Christian ECHEVARNE	
LARGE Céline	
LE CORRE Caroline – a donné pouvoir à BERTHON Leilha	
LUQUET Laëtitia	
LUQUET Alain	
MEANARD Bernadette	
MICHON Marie-Hélène	
MONTEIL Philippe	
MORANCAIS Patrice – a donné pouvoir à Pierre DESARMENIEN	
MOREAU Jacques	
NOVAIS Manuel	Excusé
PAYARD Christian	
PAYARD Jacques	
PERRIER Serge	
PERRIER Frédéric	

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210320-PV20032021-AR  
Date de télétransmission : 30/03/2021  
Date de réception en préfecture : 30/03/2021

PIERRON Jean-Luc	
PINLON Catherine	
PLAS Yolande	
RAMOS Georgine – a donné pouvoir à Jean-Louis FAUCONNET	
RICHIN Denis	
ROULLAND René - a donné pouvoir à Marie-Françoise VENTENAT	
SCHMIDT David	
SCARAMUCCIA Christian	
SIMON Françoise	
SIMONET Brice – Excusé – Suppléante PICHOT Nicole	
SIMONET Valérie	
SOULEBOT Jean-Michel	
TRIMOULINARD Hervé	
VENTENAT Marie-Françoise	
VERDIER Alexandre	
VIALTAIX Marina - a donné pouvoir à Roland DESGRANGES	
VIRGOULAY Gina – a donné pouvoir à Yolande PLAS	
WELZER Jean-Paul	

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210320-PV20032021-AR  
Date de transmission : 30/03/2021  
Date de réception préfecture : 30/03/2021